



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

COMMUNE DE TARTAS

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 21

Date de convocation : 23/05/2016

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 mai 2016**

-- o0o --

L'an deux mille seize, le trente mai, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DARGELOSSE), M. DUBOS (a procuration pour M. DUPLA), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. DUCASSE, M. BRUEY, MM. LAFOURCADE, GAILLARDET, DUBUN, GOSSELIN, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme ULMANN), M. TAUZIA, Mme DAUGREILH.

Etaient excusés : Mmes DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme DEGOS), ULMANN (a donné procuration à Mme GARRIDO), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUERES), M. DUPLA (a donné procuration à M. DUBOS), Mme THIEBLIN.

Un scrutin a eu lieu, Mme DAUGREILH Valérie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n°13

DELIBERATION

Rapporteur : M. DUBOS

Objet : Ville de TARTAS – Tarifs Piscine municipale à compter de 2016A compter du 1^{er} juillet 2016, les tarifs applicables à la piscine municipale de TARTAS sont les suivants :

TARIFS PISCINE	
Entrée moins de 5 ans	Gratuit
Entrée de 5 ans à 16 ans	1,40 €
Entrée de plus de 16 ans	1,70 €
Abonnement dix entrées moins de 16 ans	11,30 €
Abonnement dix entrées plus de 16 ans	14,50 €
Entrée visiteur	1,00 €
Condition particulière pour les scolaires :	
sur 3 enfants entrant seuls 2 enfants paient (tarif entrée pour moins de 16 ans)	

.../...

Identifiant unique* 040-214003139-20160530-2016_C13-DE

Envoyé en préfecture, le 31/05/2016 - 14:38

Reçu en préfecture, le 31/05/2016 - 14:40



Sur proposition de P. DUBOS, les tarifs sont adoptés l'unanimité.

* Transmission électronique vers l'Etat de l'information en ligne - Numéro public 112 16

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable aux tarifs applicables à la piscine municipale à compter du 1^{er} juillet 2016.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES